



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 24 JUIN 2021 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 44
absents représentés : 12
absents : 2

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 24 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 16 juin 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Alexandrine AZPEITIA, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Emmanuelle BRESSOUD, Véronique BREVET, Pascal CANTAU, Alain CAUNÈGRE, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Gilles DOR, Régis DUBUS, Séverine DUCAMP, Florence DUPOND, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Olivier GOYENECHÉ, Patrick LACLÉDÈRE, Pierre LAFFITTE, Eric LAHILLADE, Alexandre LAPÈGUE, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Elisabeth MARTINE, Nathalie MEIRELES-ALLADIO, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Carine QUINOT, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Patrick TAILLADE, Yves TREZIÈRES, Serge VIAROUGE, Mickaël WALLYN.

Absents représentés :

M. Henri ARBEILLE a donné pouvoir à M. Gilles DOR, Mme Géraldine CAYLA a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, Mme Frédérique CHARPENEL a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, Mme Nathalie DARDY a donné pouvoir à M. Benoît DARETS, Mme Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à M. Pascal CANTAU, M. Mathieu DIRIBERRY a donné pouvoir à Mme Séverine DUCAMP, Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN a donné pouvoir à Mme Carine QUINOT, Mme Laetitia GIBARU a donné pouvoir à M. Alexandre LAPÈGUE, Mme Isabelle LABEYRIE a donné pouvoir à Mme Isabelle MAINPIN, M. Olivier PEANNE a donné pouvoir à M. Pierre PECASTAINGS, M. Jérôme PETITJEAN a donné pouvoir à Mme Véronique BREVET, M. Christophe VIGNAUD a donné pouvoir à M. Philippe SARDELUC.

Absents : Messieurs Lionel CAMBLANNE et Serge MACKOWIAK.

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre LAFFITTE.

OBJET : SPORT - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU CENTRE AQUATIQUE AYGUEBLUE - APPROBATION DU PROJET D'AVENANT N° 5 À LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'ACTUALISATION DES TARIFS

Rapporteur : Monsieur Benoît DARETS

L'avenant n° 5 a pour objet de modifier la grille tarifaire visée à l'annexe 7 de la convention de délégation de service public, afin de prendre en compte les nouvelles propositions du délégataire, au titre :

- de la tarification estivale,
- de l'indexation annuelle prévue à l'article 26 de la convention de délégation de service public.

Ces tarifs entreront en vigueur au 1^{er} septembre 2021.

Les propositions tarifaires sont retracées dans le tableau ci-après :

VM 40230 - GRILLE TARIFAIRE Ayguebleue Indexation Septembre 2021					
GRAND PUBLIC (accès libre non encadré)	Tarifs 2020 en € TTC	Indexation Taux	Propo 2021 arrondi	Delta €	Delta %
ESPACE AQUATIQUE - ANNEE					
TARIFS UNITAIRES					
Entrée	5,20 €	5,21 €	5,20 €	0,00 €	0,00%
Entrée - 14 ans	3,60 €	3,60 €	3,60 €	0,00 €	0,00%
Enfants - de 3 ans	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
TARIFS FAMILLES					
Carte famille	27,60 €	27,64 €	27,65 €	0,05 €	0,18%
Entrée Adulte famille	2,70 €	2,70 €	2,70 €	0,00 €	0,00%
Entrée Enfant famille	1,90 €	1,90 €	1,90 €	0,00 €	0,00%
TARIFS MULTIPLES					
Carte 12 entrées	53,50 €	53,57 €	53,55 €	0,05 €	0,09%
Carte 12 entrées -14ans	37,40 €	37,45 €	37,45 €	0,05 €	0,13%
TARIFS GROUPEES					
ALSH enfants -14 ans - groupes divers	3,00 €	3,00 €	3,00 €	0,00 €	0,00%
ALSH - groupes divers,public handicapé	4,40 €	4,41 €	4,40 €	0,00 €	0,00%
Comités d'entreprise Adultes (carnet de 50 entrées bassin)	211,60 €	211,88 €	211,90 €	0,30 €	0,14%
Comités d'entreprise Enfants (carnet de 50 entrées bassin)	143,10 €	143,29 €	143,30 €	0,20 €	0,14%
Comités d'entreprise Adulte (carnet de 50 entrées balnéo)	363,40 €	363,88 €	363,90 €	0,50 €	0,14%
Comités d'entreprise Adulte (carnet de 50 entrées balnéo+fitness)	589,10 €	589,87 €	589,85 €	0,75 €	0,13%
Carte CE 12 entrées Adultes	50,90 €	50,97 €	50,95 €	0,05 €	0,10%
Carte CE 12 entrées Enfants	34,20 €	34,24 €	34,25 €	0,05 €	0,15%
Carte CE 6 BB nageurs	43,40 €	43,46 €	43,45 €	0,05 €	0,12%
Carte CE 12 Balnéo	85,00 €	85,11 €	85,10 €	0,10 €	0,12%
Carte Fitness 3 mois	80,90 €	81,01 €	81,00 €	0,10 €	0,12%
Carte CE 6 aquabike	80,60 €	80,71 €	82,70 €	2,10 €	2,61%
Entrée CE aquagym	7,70 €	7,71 €	7,70 €	0,00 €	0,00%
TARIFS AUTRES					
Brevet de natation	4,10 €	4,11 €	4,10 €	0,00 €	0,00%
ESPACE AQUATIQUE - ÉTÉ / Hors territoire MACS					
TARIFS UNITAIRES					
Entrée	6,30 €	6,31 €	6,30 €	0,00 €	0,00%
Entrée - 14 ans	4,60 €	4,61 €	4,60 €	0,00 €	0,00%
Enfants - de 3 ans	0,00 €	0,00 €	0,50 €	0,50 €	
Entrée bien-être + espace aquatique	0,00 €	0,00 €	10,00 €	10,00 €	
BIEN ETRE / FITNESS (avec piscine)					
TARIFS UNITAIRES					
Entrée bien-être + espace aquatique	9,20 €	9,21 €	9,20 €	0,00 €	0,00%
Entrée bien-être + espace aquatique + fitness	14,30 €	14,32 €	14,30 €	0,00 €	0,00%
Entrée bien-être abonnés PASS	5,10 €	5,11 €	5,10 €	0,00 €	0,00%
Carte 12 entrées +16ans accès bien être + espace aquatique	92,00 €	92,12 €	92,00 €	0,00 €	0,00%
ACTIVITÉS					
AQUATIQUES					
BÉBÉS NAGEURS, ECOLE DE NATATION					
Séance 1 enfant + 2 parents	10,20 €	10,21 €	10,20 €	0,00 €	0,00%
Bébés nageurs : 6 séances	51,20 €	51,27 €	51,20 €	0,00 €	0,00%
Annuel	259,20 €	259,54 €	259,20 €	0,00 €	0,00%
Année - à partir du 2ème enfant	217,70 €	217,99 €	217,70 €	0,00 €	0,00%
Année - à partir du 3ème enfant	207,30 €	207,57 €	207,30 €	0,00 €	0,00%
STAGES VACANCES	47,10 €	47,16 €	47,10 €	0,00 €	0,00%
AQUACYCLING - AQUAGYM					
Séance Aquagym	9,80 €	9,81 €	9,80 €	0,00 €	0,00%
Séance Aquacycling	9,80 €	9,81 €	9,80 €	0,00 €	0,00%
Séance Aquacycling: 24 séances	196,50 €	196,76 €	196,50 €	0,00 €	0,00%
CARTES PASS (abonnements mensuels sans condition de durée)					
PASS AQUATIC (Espace aquatique)	17,30 €	17,32 €	17,30 €	0,00 €	0,00%
PASS AQUAFORME (Espace aquatique + Aquagym)	39,60 €	39,65 €	39,60 €	0,00 €	0,00%
PASS WELLNESS (Espace Aquatique + Espace Bien-Être)	28,30 €	28,34 €	28,30 €	0,00 €	0,00%
PASS LIBERTE (Espace aquatique+ Activités + Bike + Bien-être +fitness)	50,80 €	50,87 €	50,80 €	0,00 €	0,00%
PASS Musculation (Accès unique salle cardio)	20,40 €	20,43 €	20,40 €	0,00 €	0,00%
PASS AQUATIC (Espace aquatique) nouvel abonné	20,70 €	20,73 €	20,70 €	0,00 €	0,00%
PASS AQUAFORME (Espace aquatique + Aquagym) nouvel abonné	40,60 €	40,65 €	40,60 €	0,00 €	0,00%
PASS WELLNESS (Espace Aquatique + Espace Bien-Être) Nouvel abonné	36,10 €	36,15 €	36,10 €	0,00 €	0,00%
PASS LIBERTE (Espace aquatique+ Aquagym + Bike + Bien-être +fitness) nouvel abonné	55,90 €	55,97 €	55,90 €	0,00 €	0,00%
Carte d'adhésion PASS	35,80 €	35,85 €	35,80 €	0,00 €	0,00%
SCOLAIRES (créneau/classe)					
1er degré, 2 classes en simultanée	156,60 €	156,81 €	156,80 €	0,20 €	0,13%
2nd degré, 2 classes en simultanée	211,60 €	211,88 €	211,90 €	0,30 €	0,14%
2nd degré, 3 classes en simultanée	148,30 €	148,49 €	148,50 €	0,20 €	0,13%
CLUBS & ASSOCIATIONS / COLLECTIVITES					
Ligne d'eau/heure	24,85 €	24,88 €	24,90 €	0,05 €	0,20%
Salle de reunion	24,85 €	24,88 €	25,00 €	0,15 €	0,60%
Bassin apprentissage - 3/4 heure	77,80 €	77,90 €	77,90 €	0,10 €	0,13%
Intervention MNS - 1 heure	34,30 €	34,34 €	34,35 €	0,05 €	0,15%
Espace fitness - 1 heure	25,90 €	25,93 €	25,95 €	0,05 €	0,19%
Mise à disposition MACS équipement 1 journée (bassin sportif et bassin apprentissage)	1 244,50 €	1 246,13 €	1 246,15 €	1,65 €	0,13%

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, notamment l'article 7.4 relatif à la construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;

VU les délibérations du conseil communautaire en date des 17 décembre 2015, 27 septembre 2016, 2 mai 2017, 6 décembre 2018, 26 novembre 2020 et 25 mars 2021 portant définition et modifications de l'intérêt communautaire des compétences de MACS qui y sont soumises ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 28 juin 2018 approuvant le choix de la société « VM 40230 » comme délégataire pour l'exploitation du centre aquatique communautaire Aygueblue et la convention de délégation de service public pour une durée de cinq ans à compter du 20 septembre 2018 ;

VU la convention de délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique Aygueblue conclue le 9 août 2018 avec la Société VM 40230, notamment son article 26 relatif aux tarifs et révisions ;

VU la proposition de modification de la grille tarifaire du délégataire de service public ;

VU le projet d'avenant n° 5 à la convention de DSP, annexé à la présente,

décide, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- d'approuver les propositions de tarifs applicables à compter du 1^{er} septembre 2021, telles que retracées dans la présente,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer le projet d'avenant n° 5 s'y rapportant,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 25 juin 2021

Le président,

Pierre Froustey

